

COMPTE RENDU du CTL du 2 juillet 2015

1. Transfert de la relance amiable des successions des PCRP vers les pôles enregistrement

La direction a confirmé que ce transfert s'opérait dans le cadre des consignes de la DG et qu'elle n'avait pas de manœuvre. Elle a reconnu la complexité de la nouvelle procédure.

La CGT a renouvelé son vote contre cette nouvelle restructuration qui va se traduire par un transfert important de la charge de travail sur des pôles déjà surchargés. Elle s'oppose à cette restructuration qui conduira à terme à de nouvelles suppressions de postes.

Vote sur le projet de transfert : contre à l'unanimité des présents (CGT, Solidaires, FO).

2. Questions diverses

Poste d'agent B sur le Pôle enregistrement d'Issy-les-Moulineaux

Avec les collègues du pôle nous avons sollicité la direction pour qu'elle affecte un renfort d'agent B sur un poste actuellement vacant qui devrait être pourvu au prochain mouvement de mutation par un agent en congé maternité. La direction a indiqué qu'elle examinerait la situation.

Canicule

Nous avons demandé si un dispositif d'aménagement horaire était prévu alors que la canicule s'installe. La direction a répondu que cette possibilité avait été accordée dans une note diffusée auprès des chefs de service. Les agents pourront donc quitter leur poste à partir de 15h en cas de forte de chaleur dans leur bureau.

Relevés Banque de France

Nous avons alerté la direction sur des erreurs récurrentes présentes sur les relevés Banque de France depuis trois semaines. Il se trouve que depuis trois semaines c'est un prestataire extérieur qui remplace la succursale de la Banque de France à Nanterre qui traitait les chèques provenant des postes et des services. La direction a répondu qu'elle était informée du problème et qu'elle avait saisi la centrale et attiré l'attention des postes et des services.

SPF de Vanves 1

Nous avons demandé à la direction de refaire un point sur la situation des SPF de Vanves. La direction a souligné que le recours à un agent du SPF de Vanves 2 pour soutenir le SPF de Vanves 1 pourrait s'étendre sur une période de plusieurs mois sachant que le retard à rattraper est important. Nous réaffirmons notre désaccord avec ces disposions qui contreviennent aux principes de responsabilité et aux règles d'affectation.

Trésorerie municipale d'Antony

La CGT est réintervenue pour solliciter le renfort d'un EDR supplémentaire sur le poste. La direction va examiner la situation. Elle nous a également confirmé l'arrivée d'un agent C sur un poste vacant au 1er septembre.

La CGT s'est inquiétée du nouveau CHD envisagé par la direction et des conséquences en terme de charge de travail pour les collègues de la cellule Visa du service « Dépense de l'État ». En effet le nouveau CHD consisterait à ajouter 66% de travail en plus (par du visa a posteriori) alors que dans le même temps la cellule Visa perd un demi-poste avec la fusion des cellules comptabilité du service Dépense et du service Liaison Rémunération (les agents de la cellule comptabilité de la Dépense participaient au visa pour un demi poste). La direction a répondu que la dématérialisation et l'allègement du visa des grosses demandes de paiement (DP) devrait compenser la hausse du visa a posteriori. La CGT a indiqué que le nombre de grosses DP n'était pas important et que leur allègement ne permettrait pas de gagner 66 % de temps de visa. Nous avons demandé à ce que l'objectif de 80 DP visées en plus dans le mois (pour les mois de juillet, août et septembre) et de 150 pour le reste de l'année ne soit pas un objectif contraignant. La direction a indiqué qu'elle pourrait réviser ces chiffres si nécessaire.

Fusion des cellules comptabilité de la Dépense de l'État et de la Liaison rémunération

La CGT a demandé la confirmation d'une arrivée supplémentaire (par mutation) sur la cellule comptable fusionnée portant ainsi la cellule à quatre agents (ce que la CGT demande) alors que cette option a été évoquée au cours de la dernière réunion mensuelle de service. La direction a indiqué qu'elle maintenait le nombre d'agents de la cellule à trois. A la question « Où sera affecté l'agent muté à la Dépense en CAPL C? » Il a été répondu « au visa ... pour l'instant ».

Pourvoi de deux postes vacants dans les services DFT et CDC

La CGT a demandé confirmation du pourvoi d'un poste vacant pour chacun des deux services DFT et CDC. La CGT sera attentive au prochain mouvement B pour que ces postes soient pourvus et que toutes les départs soient remplacés.

La délégation CGT : Anne GIRAUDON, Luc BENOIT, Dominique TEIXEIRA.

POUR NOUS JOINDRE	
Mail: cgt.ddfip92@dgfip.finances.gouv.fr	
Site internet: http://www.financespubliques.cgt.fr/92/	
%	



BULLETIN D'ADHESION CGT FINANCES PUBLIQUES 92

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

Nom : Prénom :			
			Date de naissance
Catégorie : Grade :			
Échelon: Num	iéro DGFIP :		
Filière Fiscale □	Filière Gestion Publique □		
Adresse administr			
Date ://			

A remettre: À un militant CGT de votre site

Syndicat CGT Finances Publiques, Centre des Finances Publiques ou à renvoyer à :

de Montrouge, 18 rue V. Hugo, 92121 Montrouge Cedex